Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio VD

Mutationen - Mutations - Mutazioni

Flowing Groove GmbH, précédemment à **Stans**, CHE-112.404.497 (FOSC du 18.04.2012, p. 0/6641558). Siège transféré à **Lausanne**. Nouvelle adresse: rue des Côtes-de Montbenon 20, 1003 Lausanne. Statuts modifiés le 12 décembre 2013. La part de CHF 1'000 de Cosmetto Cléon, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, est cédée à Duffard-Cosmetto Jean-Pascal, dont le prénom exact est Jean Pascal, d'Einsiedeln, à Pully, lequel est désormais titulaire de 20 parts de CHF 1'000. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 50'000, divisé en 50 parts de CHF 1'000 dont Duffard-Cosmetto Jean Pascal est titulaire. Nouvelle raison de commerce: Flowing Groove Sàrl. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'établissements publics en tout genre, notamment de cafés-restaurants, ainsi que la promotion d'activités culturelles et artistiques (pour but complet cf. statuts). Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme, dont le capital-actions est fixé à CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, conformément au projet de transformation du 12 décembre 2013 et bilan au 31 octobre 2013, présentant des actifs de CHF 57'171.60 et des passifs envers les tiers de CHF 30'793.06, soit un actif net de CHF 26'378.54, contre attribution à l'associé de 100 actions de CHF 1'000, libérées à concurrence de CHF 50'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 12 décembre 2013. Nouvelle raison de commerce: **Flowing Groove SA**. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions de transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communications aux associés. Duffard-Cosmetto Jean Pascal, qui n'est plus associé-gérant, est élu administrateur et continue à signer individuellement. Selon déclaration du 15 novembre 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 501 du 14.01.2014 / CHE-112.404.497 / 01292635